

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

DIRECTION DES ARCHIVES

Centre des Archives diplomatiques de la Courneuve

**Fonds du délégué du ministère des Affaires étrangères
à l'administration des mines domaniales de la Sarre**

1920-1930

5POI/1/n°

Etat de versement

Révisé en 2023

Référence : 5POI/1-17

Intitulé : Fonds du délégué du ministère des Affaires étrangères à l'administration des mines domaniales de la Sarre, 1920-1930.

Dates extrêmes : 1920-1930.

Entrée : archives d'Edgard Koechlin, consul de France (1920-1926) puis Georges Vaysset, en service à la commission de 1928 à 1935.

Histoire administrative: La commission du gouvernement du territoire de la Sarre entra en fonction le 26 février 1920, en vertu d'une décision du conseil de la Société des nations du 13 février. A la suite du plébiscite du 13 janvier 1935, le conseil de la SDN décida le retour de la Sarre à l'Allemagne, supprimant la commission. La France établit alors un consulat à Sarrebrück (voir ce poste).

Histoire de la conservation : le traitement et un instrument de recherche furent réalisés par Monique Constant, conservatrice du patrimoine, en 1998. Les archives furent conservées à Nantes jusqu'en 2019 avant leur dépôt à la Courneuve. L'instrument de recherche fut révisé en 2023 par Pauline Galmiche, apprentie archiviste.

Sources complémentaires : Les archives de la commission elle-même sont conservées à Genève dans la série des fonds extérieurs qui regroupe les archives des organismes et des comités rattachés à la SDN.

Présentation, importance matérielle et support : 17 articles.

Conditions d'accès : les documents sont soumis aux délais de communicabilité des archives publiques prévus par le Code du patrimoine

Conditions de reproduction : libres pour les articles communicables.

Contrôle : Monique Constant, conservatrice du patrimoine.

Date : 1998, 2023.

Description du contenu

1-2 Affaires politiques.

1920-1928

- 1 **Élections municipales et de cercles, plébiscite.** – Ordonnance du 29 mai 1920, listes de communes, de candidats, d'élus, fiches de renseignements. Attitude à l'égard de la presse allemande. Information sur la préparation du plébiscite.

1920-1928

- 2 **Commission de gouvernement de la Sarre.** – Composition, moyens d'action, relations avec les pays étrangers, y compris la France (liquidation des dettes ennemies¹) ; acheminement du courrier ; adhésion de la Sarre à la convention internationale sur les automobiles.

1920-1924

3-11 Affaires économiques et financières.

1920-1928

3-6 Régime fiscal et douanier².

1920-1926

- 3 **Régime fiscal.** – Convention du 5 juillet 1922 sur la double imposition des travailleurs frontaliers, recouvrement des impôts en Sarre et en Alsace-Lorraine, questions diverses.

1920-1926

- 4 **Régime douanier.** – Organisation du service des douanes, exportations vers la France et l'Allemagne (goudrons, scories de déphosphoration, alcool³).

1920-1926

¹ Voir aussi Séquestre des biens allemands et sarrois, volume 15.

² « Le territoire du bassin de la Sarre [...] sera soumis au régime douanier français. Le produit des droits de douane sur les marchandises destinées à la consommation locale sera attribué au budget dudit territoire, déduction faite de tous frais de perception. Aucune taxe d'exportation ne sera mise sur les produits métallurgiques ou le charbon sortant dudit territoire à destination de l'Allemagne, ni sur les exportations allemandes à destination des industries du bassin de la Sarre. Les produits naturels ou fabriqués, originaires du Bassin, en transit sur le territoire allemand, seront libres de toutes taxes douanières. Il en sera de même pour les produits allemands en transit sur le territoire du Bassin. Pendant cinq ans, à dater de la mise en vigueur du présent Traité, les produits originaires et en provenance du Bassin, jouiront de la franchise d'importation en Allemagne et, pendant la même période, l'importation d'Allemagne sur le territoire du Bassin, des articles destinés à la consommation locale sera également libre de droits de douane. Au cours de ces cinq années, pour chaque article en provenance du Bassin et dans lequel seront incorporés des matières premières ou des demi-ouvrés venant d'Allemagne en franchise, le Gouvernement français se réserve de limiter les quantités qui seront admises en France à la moyenne annuelle des quantités expédiées en Alsace-Lorraine et en France au cours des années 1911-1913, telle qu'elle sera déterminée à l'aide de tous renseignements et documents statistiques officiels » (*Traité de Versailles*, annexe Sarre, chapitre II, § 31).

³ Voir aussi Commerce, volume 8.

- 5 Importations et exportations.** – Contingents d'importation en Alsace-Lorraine et en France (1921-1923). Exportations temporaires vers l'Allemagne (1921-1922).

1921-1923

- 6 Régime des produits sarrois à l'étranger** (hors France et Allemagne).

1920-1925

- 7 Finances.** – Organisation financière intérieure : note sur l'autonomie financière de la Sarre, caisses d'épargne, emprunt de l'association intercommunale de la Sarre (1923-1925). Fonctionnaires des finances (1920-1926). Introduction du franc en Sarre⁴ (1920-1923).

1920-1926

8-11 Commerce et industrie.

1920-1928

- 8 Relations commerciales.** – franco-allemandes et entre la Sarre et les pays tiers, chambre de commerce, tarification⁵, informations diverses.

1920-1922

- 9 Négociation du traité de commerce franco-allemand, informations et affaires diverses.**

1922-1925, 1928

- 10 Industrie.** – Situation de l'industrie en Sarre et informations sur les entreprises sarroises, protestations d'industriels français contre la concurrence sarroise, admission aux fournitures de la Marine nationale.

1921-1924

- 11 Métallurgie.** – Facilités à la métallurgie sarroise et admissions aux fournitures de la Marine, projet d'acquisition des usines Mannesman par un groupe français, introduction du franc pour le paiement des salaires, négociations franco-sarroises.

1920-1926

- 12 Affaires militaires.** – Troupes françaises en Sarre, statut et organisation ; terrains d'aviation ; relations avec la population civile ; protestations allemandes.

1920-1927

⁴ Voir aussi Métallurgie, volume 11.

⁵ Voir aussi Régime douanier, volume 4.

- 13** **Questions religieuses.** – Statut et organisation du religieux au Bassin de la Sarre, attitude des évêques de Spire et de Trèves, position du Saint-Siège.

1920-1923

14-16 Affaires administratives, juridiques et consulaires.

1920-1930

- 14** **Affaires de chancellerie.** – Alsaciens-Lorrains, application en Sarre de la loi du 10 août 1927 sur la nationalité, incidents et litiges franco-sarrois ; projet de création d'un consulat de France à Sarrebruck.

1920-1930

15-16 Séquestre.

1920-1925

- 15** **Des biens allemands en Sarre et des biens sarrois à l'étranger.**

1921-1925

- 16** **Affaires spécifiques.** – Nicolas Villeroy (1920-1922) et Roechling (1920-1925).

1920-1925

- 17** **Office des mines françaises de la Sarre.** – Écoles françaises, personnel scolaire.

1920-1928